



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance & familles • Logement / personnes à la rue • Emploi & insertion • Prisons • Migrants / gens du voyage Urgences France • Urgences internationales • Plaidoyer international

Le 21 avril 2023

Le chômage n'est pas un choix et la pauvreté n'est pas une faute !

Le gouvernement a présenté ce que devrait être France Travail et la réforme de l'accompagnement des chercheurs d'emploi. Nous partageons l'enjeu d'un meilleur accompagnement des personnes cherchant un emploi ou survivant avec le RSA.

Mais nous témoignons de la souffrance vécue par les personnes vivant dans la grande pauvreté, avec seulement le RSA pour survivre, et cherchant un emploi pour retrouver une place mieux reconnue dans la société. Elles vivent douloureusement la stigmatisation et l'opprobre trop souvent jetée sur elles.

Elles ont besoin d'un accompagnement bienveillant, de proximité, avec quelqu'un qui ait du temps à leur consacrer et qui se situe dans une approche positive.

L'ajout de contraintes n'est pas la solution et renforce la stigmatisation des personnes

Or la réforme annoncée le 19 avril par le Haut-commissaire à l'emploi, M. Thibaut Guilluy, qui consacrerait la transformation de Pôle Emploi en France Travail, avec un rôle de coordination de France Travail sur d'autres acteurs comme les Missions locales, en se situant dans une logique de conditionnalité renforcée (obligation de s'inscrire à France Travail, effectuer un quasi mi-temps d'activité pour les allocataires du RSA, prouver une recherche active d'emploi, etc.), manque son objectif et risque de faire le contraire de ce qu'il faut faire.

Il ne faut pas imposer aux personnes privées d'emploi, vivant dans la pauvreté - une pauvreté aggravée par l'inflation galopante - encore plus de contraintes administratives et d'injonction à l'accès à l'emploi le plus rapide possible. Le chômage n'est pas un choix et la pauvreté n'est pas une faute.

La logique de la réforme, avec par exemple les 15 à 20 heures d'activité obligatoire pour les allocataires du RSA est malsaine, car elle part d'un préjugé de méfiance. De même une utilisation plus systématique des sanctions contre les allocataires du RSA et contre les chercheurs d'emploi (avec de nouvelles modalités) ne peut aboutir qu'à une plus grande méfiance entre l'administration et ces personnes aux parcours de vie déjà difficile. Nous aurions pourtant besoin au contraire de faire alliance tous ensemble pour garantir aux plus

fragiles de notre société à la fois un revenu décent et un emploi leur permettant de vivre et de faire vivre leur famille.

Le gouvernement doit prendre des mesures traduisant un message de confiance

C'est pourquoi nous demandons, avec d'autres associations comme ATD et avec le collectif ALERTE :

- **Une vraie revalorisation du RSA** afin d'apporter à chacune et chacun des moyens convenables d'existence et de sortie de la grande pauvreté. Car la pauvreté abîme la société et fragilise durablement les personnes concernées et leurs familles.
- **un accompagnement respectueux vers l'emploi.** Si on versait de manière inconditionnelle le RSA, en tant qu'obligation de l'État pour permettre à toute personne d'avoir un revenu suffisant pour vivre, l'accompagnement des personnes cherchant un emploi se retrouverait libéré de ce jeu de sanctions et pourrait se consacrer pleinement à nouer des relations avec les allocataires, sur la base de leurs projets de vie et d'insertion sociale et professionnelle. Le droit à un minimum vital doit rester inconditionnel.
- **L'accompagnement des allocataires du RSA ne peut pas être une incitation** – voire une obligation – à effectuer du travail gratuit, même sous une forme déguisée, mais doit permettre des actions visant à renforcer la confiance en soi pour lever les freins à la reprise d'emploi. Et les personnes vivant la pauvreté attendent aussi un accompagnement social adapté pour accéder au logement, à la santé, à l'éducation...

Il est temps de changer d'approche et de se mettre à écouter vraiment ce que les plus pauvres ont à nous dire pour créer ensemble les conditions d'une société où chacun et chacune est respecté d'abord pour ce qu'il est.

Contact Presse:

Christelle BRESIN

06 71 00 69 73

Christelle.bresin@secours-catholique.org

Le Secours Catholique – Caritas France

En France, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau 58 900 bénévoles et de 890 salariés, l'an dernier 938 600 personnes ont été accueillies et soutenues dans 2400 lieux d'accueil.

À l'international, en 2021, 426 opérations ont été menées dans 52 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (162 Caritas) et 2, 4 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

Membres du Réseau Caritas France : Cités Caritas, Secours Catholique-Caritas France, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Foncière Caritas Habitat, Foncière Chênelet, Fédération de Charité Caritas Alsace, Fédération Solidarauto, Réseau Eco-Habitat, Comité Chrétien de Solidarité aux Chômeurs, Union Diaconale du Var.